

## SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015

À cette séance ordinaire tenue le 14<sup>e</sup> jour de décembre 2015 étaient présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

### **Ajournement pour la séance extraordinaire sur le budget. Les travaux reprennent à 20h10.**

2015-12-14-237

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

#### **EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2015-12-14-238

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2015**

#### a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

#### b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

#### **EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2015 et de la séance extraordinaire du 30 novembre 2015 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

## **SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions des procès-verbaux du 9 et 30 novembre 2015.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2015-12-14-239

## **RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES**

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

### **EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 14 décembre 2015 au montant de 118 952.33\$ et autorise le paiement des factures.

### **LISTE DES COMPTES DE NOVEMBRE 2015**

<b>#</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>
1	Hydro-Québec	4 416.36 \$
2	Telus	1 711.21 \$
3	Telus Mobilité	35.10 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, couple quilles, Loisirs	43.68 \$
6	Salaires nets des Élus, novembre	2 195.34 \$
7	Salaires nets des Employés, novembre	15 677.18 \$
8	Salaires nets des Pompiers, novembre, gardes, 2 sorties: Incendie 182 Tessier Est et 1105 Riv. Blanche O., pratiques	2 115.62 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise novembre	7 137.58 \$
10	Receveur Général du Canada, remise novembre	2 938.85 \$
11	REER, cotisations novembre	1 832.08 \$
12	Financière Manuvie, ass. Collective, novembre	1 927.46 \$
13	Info Page, fréquence numérique incendie	41.05 \$
14	Canadien National, octobre	554.00 \$
15	Postes Canada, timbres: 588.64\$, éclairneur déc.: 122.17\$	710.81 \$

16	Formation Prévention Secours, inscription Carole Germain, secourisme en milieu de travail 7 et 8 déc.	119.57 \$
17	Hara Éditions, animation, frais déplac. et 3 volumes biblio	246.91 \$
18	Énergies Sonic, huile à chauffage caserne, incendie	160.87 \$
19	Club Gymnastique Gymnatech, 2ième vers. cours, Loisirs	520.00 \$
20	Commission Scolaire de Portneuf, contribution financière parc école phase II	500.00 \$
21	L'Arc-en-Ciel, dons pour collation santé Portneuf	100.00 \$
22	Laboratoire Environnex, analyses d'eau et caractérisation eau brute Aq.PM Juillet: 2860.30\$, analyses novembre: 352.58\$	3 212.88 \$
23	Jeunessor Portneuf, inscription biblio, journée tournée du bénévolat 21 nov.	10.00 \$
24	Bruno Laquerre, remb. Taxes cert. d'éval.	154.36 \$
25	Robert Bélanger, remb. Taxes cert. d'éval.	504.10 \$
26	9157-5332 Québec Inc.(Ginove) remb. Taxes cert. d'éval.	286.09 \$
27	Lucie Langlois, hon. Prof. 1er vers. saison 2015-16, Loisirs	1 750.00 \$
28	Agathe Tessier, hon. Prof. 1er vers. saison 2015-16, Loisirs	1 750.00 \$
29	Roland Sauvageau, droit de passage année 2015 Aq.SC	25.00 \$
30	Paul Sauvageau, droit de passage année 2015 Aq.SC	6.00 \$
31	Marché Alain Thibault, Mun.: 38.55\$, Loisirs: 195.47\$	234.02 \$
32	Pharmacie St-Casimir, Mun.	5.16 \$
33	Ville Donnacona, facturation cour mun. Octobre	150.00 \$
34	Promutuel Ass. Roulotte pour terrain des Loisirs.	8.72 \$
35	Centre mécanique AGH, réparation camion Ford, unité 1013, incendie	488.15 \$
36	Asphalte Pont-Rouge, asphaltage suite aux travaux d'aqueduc Rivière Ste-Anne	1 922.38 \$
37	Imprimerie Germain, 770 copies Éclaireur décembre: 552.43\$, 770 cartons calendrier 2016 pour l'enlèvement des ordures: 356.42\$	908.85 \$
38	Atlantis Pompe Ste-Foy, réparation pompe Aq.PM.	393.53 \$
39	Patick Tessier, 2 déprédations de castors	600.00 \$
40	Équipement Bureau Portneuf-Champlain, fournitures bureau	107.79 \$
41	Garage Conrad Audet, essence, Mun.	259.70 \$
42	Pieux Xtrême Mauricie, pieux et bouts de tuyau pour panneau "Bienvenue" limite St-Alban	413.91 \$
43	SCAR: Mun.: 255.95\$, Loisirs: 258.51\$, Incendie: 3.04\$	517.50 \$
44	Pax Excavation Inc. Travaux pour conduite d'aqueduc Rivière Ste-Anne	19 779.06 \$
45	Sports Plus St-Casimir, Mun.: 277.35\$, Incendie: 164.59\$	441.94 \$
46	Sable Marco, asphalte froid	1 118.15 \$

47	CWA, validation débitmètres, nettoyage vanne pompe #1 Aq.SC: 1326.08\$, validation 1 débitmètre Aq.PM: 331.52\$, réparation pompe de distribution #1 Aq.SC: 780.11\$	2 437.71 \$
48	Air Spec, entretien compresseur et analyse de vibration	454.73 \$
49	Vohl Inc. Pièce pour planteur quilles, Loisirs: 19.17\$, ancrage à béton pour lampadaire Rte Guilbault: Mun.: 54.96\$	74.13 \$
50	Électro-Paul, connecter pompe à eau Aq.PM:152.83\$ travail sur poteau lampadaire Rte Guilbault:91.47\$	244.30 \$
51	Transport E.Langlois Inc. 4 Transports pompe Aq.PM.	229.96 \$
52	Les Équipements Acmat Inc. Location compresseur pour travaux d'aqueduc 1ière Rue	158.00 \$
53	134619 Canada Inc. (Albert Tessier), travaux voirie,égout, aqueduc SC et Aq PM, du 9 sept. au 23 octobre: 12956.83\$, Travaux voirie, barrages castors, Aq.SC, Loisirs du 31 octobre au 17 novembre: 2593.40\$	15 550.23 \$
54	Akifer Inc., obturation forages exploratoires Ferme Louis Poirier, Aq. PM. Rés.: 2015-09-14-182	1 923.99 \$
55	RRGM Portneuf, quote-parts 3ième vers. boues de fosse septiques ajusté au réel, 124 vidanges	3 458.32 \$
56	Dominic Tessier Perry, remb. Frais téléphone cellulaire année 2014: 600.00\$, année 2015: 550.00\$	1 150.00 \$
57	Patrick Auger, frais déplac. directeur incendie, 2ième vers.	200.00 \$
58	CTM batteries et accessoires radios, incendie	1 255.24 \$
59	Emco, matériel aqueduc et égout pluvial	1 055.43 \$
60	Nordik eau Inc. Hon. Prof. Étude écologique pour remplacement conduite d'adduction Aq.SC Résol: 2015-09-08-162	4 484.03 \$
61	Régie des Alcools, des Courses et des Jeux, renouvellement licence 3 allées de quilles, Loisirs	546.00 \$
62	Les Entreprises A.Massicotte, réparation 5 lumières de rues	692.75 \$
63	Société Mutuelle de Prévention, hon. Prof. 2ième vers. Élaboration programme de prévention Résol: 2015-03-09-064	1 723.19 \$
64	Matériaux Audet, outillage	30.79 \$
65	Éric Petitclerc, remb. act. ext. Hockey 14-15, 15-16 Luka, loisirs	190.00 \$
66	Acolyte Communications Inc. Publicité promotion quartier résidentiel	160.97 \$
67	FQM transport Dicom, octobre, Mun.: 10.85\$, Incendie: 10.34\$, adhésion 2016: 1457.78\$	1 478.97 \$
68	SNC Lavalin, hon. Prof. Programme RRRL, Rés.: 2015-17-13-140	281.22 \$
69	Godin Station Service, essence Mun.: 323.00\$, Inc.: 35.32\$	358.32 \$
70	Librairie Laliberté, achat volumes biblio.	545.95 \$
71	Tetra Tech, copies de plans traverse Ile Grandbois	200.75 \$

72	Lavage à pression, égout station pompage PP1, Boul.	200.00 \$
73	Location Prince, location roulotte (bureau mobile) terrain des loisirs, résol: 2015-10-13-193, Loisirs	689.85 \$
74	Bélanger Sauvé, avocats, hon. Prof. au 27 novembre, consultations générales	1 054.61 \$

**TOTAL DU MOIS: 118 952.33 \$**

Municipalité:	<b>107 139.70 \$</b>
Loisirs:	<b>6 894.07 \$</b>
Incendie:	<b>4 702.01 \$</b>
Local des Jeunes	<b>216.55 \$</b>
Comité d'Embellissement	<b>0.00 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatorzième jour de décembre 2015.

René Savard,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**RAPPORT DES RESPONSABLES**

Monsieur Denis Naud nous dresse un portrait des travaux entourant le monte-personne;

Monsieur Louis-Philippe Douville nous entretient des travaux de déprédation du castor dans la municipalité;

Madame Danielle D. DuSablou et monsieur Robert Lépine souhaitent un joyeux temps des Fêtes à toute la population.

Monsieur Michel Trottier demande de procéder au redressement des panneaux de signalisation sur l'ensemble du réseau routier municipal. Par la suite, il nous informe que le Service Sécurité incendie à effectuer deux interventions au cours du dernier mois.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous informe que le problème de déprédation du castor est généralisé aussi dans les autres municipalités de la MRC. Par la suite, il informe l'assemblée de l'excellente performance de la municipalité en regard de la gestion de ses matières résiduelles.

2015-12-14-240

**BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 144-2015  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 139-2015  
AFIN DE PERMETTRE LES RÉSIDENCES DE TOURISME  
COMME USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS À L'INTÉRIEUR DE  
LA ZONE RA/A-6**

Je, soussigné, Denis Naud, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors de cette séance du conseil, le Règlement numéro 144-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 139-2015 afin de permettre les résidences de tourisme comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone Ra/a-6.

---

Denis Naud, conseiller

2015-12-14-241

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT/  
RÈGLEMENT NUMÉRO 144-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE NUMÉRO 139-2015 AFIN DE PERMETTRE LES  
RÉSIDENCES DE TOURISME COMME USAGE  
SPÉCIFIQUEMENT PERMIS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE RA/A-  
6**

Monsieur le maire Dominic Tessier Perry procède à la présentation du règlement et répond aux questions sur le sujet.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Règlement numéro 144-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 139-2015 afin de permettre les résidences de tourisme comme usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone Ra/a-6 soit adopté. Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

2015-12-14-242

**QUOTE-PART 2016 À LA MRC DE PORTNEUF**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Casimir est dans l'obligation de contribuer au budget de la MRC de Portneuf;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf demeure insensible devant la situation financière vécue par certaines municipalités qui la compose;

**CONSIDÉRANT** que l'augmentation du budget de la MRC de Portneuf est supérieure au coût de la vie;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf démontre depuis plusieurs années qu'elle est incapable de présenter un budget sans augmentation des quotes-parts des municipalités;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de St-Casimir accepte de verser, bien malgré elle, sa quote-part à la MRC de Portneuf pour l'année 2016 au montant de 77 908\$;

**DE** réitérer la demande de la municipalité de St-Casimir à la MRC de Portneuf à l'effet de présenter le prochain budget sans augmentation des quotes-parts des municipalités.

**ADOPTÉE**

2015-12-14-243

**PRIX DES LOYERS ET LOCATION DE SALLE POUR 2016**

**CONSIDÉRANT** qu'il est de mise de revoir annuellement le prix des loyers et des locations de salle;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le prix des loyers et des locations de salle pour l'année 2016 soient les suivants :

- Club de l'Âge d'Or : Gratuit;
- Cercle des Fermières : Gratuit;
- Grande Salle : 160.00\$ taxes incluses;
- Salle avec service de bar : 115.00\$ taxes incluses;
- Grande Salle pour vendre (activités commerciales de l'extérieur) : 385.00\$/jour taxes incluses. Pour les organismes à but non lucratif de la municipalité qui ne paient pas de loyer à la municipalité, un montant de 60.00\$ taxes incluses sera chargé pour la location de la grande salle.

- Gîte de l'Écureuil : 120.00\$ taxes incluses pour les résidents et 155.00\$ taxes incluses pour les non-résidents.

Pour toute location de salle un dépôt représentant 50% du coût de la location sera exigé lors de la réservation.

Le permis de boisson est au frais des utilisateurs. Un montant de 13.00\$ taxes incluses sera ajouté au frais de location pour couvrir les droits de licence de la SOCAN à l'exception des réunions tenues après les funérailles.

L'encaissement du dépôt par la municipalité confirme la réservation et celui-ci n'est pas remboursable en cas d'annulation.

ADOPTÉE

2015-12-14-244

### **PRIX POUR LA LOCATION DU TERRAIN DE BALLE EN 2016**

**CONSIDÉRANT** qu'il est de mise de revoir annuellement le prix de location du terrain de balle;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** les prix pour la location du terrain de balle pour l'année 2016 soient les suivants :

- Terrain de balle : 25.00\$ la partie taxes incluses (services compris, arbitrage non compris) payable en 2 versements, le premier avant le début de la saison et le deuxième au plus tard le 15 juillet 2016;
- Séries : 25.00\$ la partie taxes incluses (services compris, arbitrage non compris) payable avant chaque partie;
- Tournois : 210.00\$ taxes incluses (service compris, arbitrage non compris) payable avant le début du tournoi;
- Terrain de tennis : L'utilisation du terrain de tennis sera gratuite pour l'année 2016;
- Terrain de volleyball : L'utilisation du terrain de volleyball sera gratuite pour l'année 2016.

ADOPTÉE

2015-12-14-245

### **DEMANDE DE SUBVENTION : FÊTE DE LA PÊCHE**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite se prévaloir d'une aide financière dans le cadre de l'organisation de cette activité;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le coordonnateur des loisirs, Monsieur Jonathan Tessier, est autorisé à formuler une demande d'aide financière au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour et au nom de la municipalité de St-Casimir dans le cadre du Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau.

ADOPTÉE

2015-12-14-246

**DEMANDE À « PÊCHE EN HERBE »**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite se prévaloir d'une aide financière dans le cadre de l'organisation de cette activité;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le coordonnateur des loisirs, Monsieur Jonathan Tessier, est autorisé à formuler, pour et au nom de la municipalité de St-Casimir, une demande à la Fondation de la faune du Québec pour la fourniture d'accessoires de pêche.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-CASIMIR**

Le code prévoit que tout don ou toute marque d'hospitalité, dont la valeur est de 200\$ et plus, doit faire l'objet d'une déclaration écrite auprès du secrétaire-trésorier de la municipalité.

À cet effet, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un extrait du registre public des déclarations annuelles des membres du conseil.

2015-12-14-247

**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR 2016 ET AUTORISATION À SIÉGER AUX INSTANCES DE LA MRC DE PORTNEUF**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal peut en vertu de l'article 116 du Code municipal nommer un maire suppléant;

**CONSIDÉRANT QU'**une résolution doit être adoptée afin d'autoriser le maire suppléant à siéger aux instances de la MRC de Portneuf lorsque le maire est dans l'impossibilité de le faire;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** madame la conseillère Danielle Duchesneau DuSablou soit nommée maire suppléant pour l'année 2016;

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir autorise le maire suppléant, Mme Danielle D. DuSablou à siéger, en l'absence du maire, aux comités de travail et aux séances publiques de la MRC de Portneuf pour 2016.

ADOPTÉE

2015-12-14-248

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES PANIERS DE NOËL / ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-MARC**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal désirent soutenir les familles moins favorisées de la communauté;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir accepte de contribuer pour un montant de 100\$ aux paniers de Noël de l'École secondaire Saint-Marc;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 19000 970 « Dons et subventions OBNL ».

ADOPTÉE

2015-12-14-249

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE / NOËL DU PAUVRE**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal désirent soutenir les familles moins favorisées de la communauté;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir accepte de contribuer pour un montant de 100\$ au Noël du Pauvre;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 19000 970 « Dons et subventions OBNL ».

ADOPTÉE

2015-12-14-250

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À EMPLOI D'ÉTÉ CANADA**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil souhaitent créer des emplois d'été pour étudiants en 2016;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QU'UNE** demande d'aide financière soit adressée à Emploi d'été Canada pour deux (2) postes d'animateurs de terrain de jeu et un (1) poste de préposé à l'entretien des espaces verts.

**QUE** M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2015-12-14-251

**RÉSOLUTION À LA SAAQ POUR MODIFIER LE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de demander à la SAAQ de modifier le représentant de la municipalité auprès de cette société;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à représenter la municipalité de Saint-Casimir auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec et ce, pour tous les types de transaction à intervenir.

ADOPTÉE

2015-12-14-252

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / ACQUISITION D'UNE GRATTE À NEIGE POUR LE TRACTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de doter le nouveau tracteur des travaux publics d'une gratte à neige extensible et réversible;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal attribue un contrat de gré à gré à Atelier d'usinage Jules Roberge inc. de St-Pierre Île d'Orléans au montant de 4 800\$ (plus taxes) et ce, tel que décrit dans la soumission du 14 décembre 2015.

**DE** financer cette dépense via le « Surplus accumulé non affecté ».

ADOPTÉE

2015-12-14-253

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UNE  
TRANSACTION CIVILE AVEC M. JEAN DION DU 290 RUE  
PRINCIPALE À SAINT-ALBAN (RÉFÉRENCE : GARAGE  
DÉTACHÉ DU 155 RUE TESSIER EST À ST-CASIMIR)**

**CONSIDÉRANT** que cette entente constitue une transaction civile au sens de l'article 2631 et suivants du Code civil du Québec;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité accepte cette transaction civile et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer celle-ci.

ADOPTÉE

**DIVERS**

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2015-12-14-254

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h45.

René Savard,  
Directeur général et  
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier  
Maire